

Aux agents et importateurs  
dans le karting suisse

Liebefeld, 08 novembre 2021 / rd

## **KARTING –appel d’offres pour les livraisons de pneus 2022**

Mesdames, Messieurs,

Pour l’année 2022, le Comité Karting lance au nom de la CSN un nouvel appel d’offres pour la livraison des pneus de l’autobau Championnat Suisse de Karting pour les catégories Super Mini, lame X30 Challenge Switzerland, OK Senior/Junior et KZ2.

Les **conditions-cadres** doivent être appliquées (cf. également procédure d’adjudication):

1. Pour réduire les coûts par catégorie, on ne prendra en considération qu’une seule marque et qu’un seul type de pneus
2. La vente doit garantir un rabais pour les agents
3. La procédure d’adjudication sera communiquée

Avec le contrat, les **conditions suivantes** doivent être respectées:

1. Le fournisseur de pneus garantit d’être en mesure de livrer le type de pneus pour l’année à venir dans une qualité identique et à des prix similaires.
2. Le fournisseur garantit le service de pneus pour toutes les courses du championnat de la/des catégorie(s) correspondante(s). La livraison a lieu conformément au paragraphe « préparatifs des pneus ».
3. Le contrat entre Auto Sport Suisse S.à.R.l et le fournisseur est conclu pour une durée d’un an.
4. Le contrat englobe aussi la livraison d’un pneu de pluie adéquat de la même marque dans la catégorie correspondante.
5. Le fournisseur s’engage à payer une contribution à la promotion du karting pour chaque jeu de pneus vendu et course du championnat de la catégorie correspondante. Le décompte a généralement lieu après chacune des manifestations.

Pour les contrats de livraison de pneus, il y a lieu de prendre en considération les **caractéristiques** suivantes:

<b>Catégorie</b>	<b>Type de pneu</b>	<b>Particularités</b>
Super Mini	tous les types	pneus de pluie y compris / homologué CIK-FIA
OK Junior	option	pneus de pluie y compris / homologué CIK-FIA
OK Senior	prime	pneus de pluie y compris / homologué CIK-FIA
KZ2	prime	pneus de pluie y compris / homologué CIK-FIA
lame X30	option/prime	pneus de pluie y compris

## Préparatifs des pneus

Pour les courses du championnat, les fournisseurs doivent généralement être prêts à s'engager la veille de la course (d'entente avec l'organisateur), ce qui signifie que les pneus de la/des catégorie (s) correspondante(s) doivent être placés dans leur emballage d'origine et en nombre suffisant dans le parc de service afin que la distribution des pneus puisse avoir lieu. Le nombre des pneus doit être prévu de manière à ce que chaque pilote dispose d'un pneu avant et arrière supplémentaire (1 jeu complet plus 1 pneu avant et 1 pneu arrière, au total 6 pneus). Pour les pneus de pluie, les dispositions suivantes seront applicables: le nombre des pneus de pluie par manifestation est limité à 4 pneus avant et 4 pneus arrière. Ils seront également remis aux pilotes au parc de services au moyen du système des codes-barres.

Les jeux de pneus seront livrés au personnel de l'organisateur jusqu'au samedi avant la manifestation (contrôle technique) dans le parc de services. Ensuite les pneus seront remis aux pilotes au moyen du système de codes-barres conformément à l'horaire. Après avoir été remis aux pilotes, les pneus seront placés sous la surveillance des pilotes.

La vente de pneus via les agents doit intervenir au moyen du système de tickets (voucher). Le fournisseur de pneus est responsable de l'empêchement des abus.

## Procédure d'adjudication

Les contrats de pneus seront signés pour les catégories correspondantes sur la base des critères suivants:

- **Prix de vente final avantageux**
- **Paiement à l'ASS de 20 % du prix de vente par jeu de pneus comme contribution à la promotion du karting**
- **Le taux de rabais aux agents sera pris en considération.**
- **Livraison sur place la veille de la manifestation**

La liste ne correspond pas à un ordre déterminant et ne représente pas non plus une liste des priorités. Le Comité Karting va examiner l'entrée des offres et les transmettra à la CSN. La décision de la CSN sera définitive.

Seuls les pneus conformes à la période d'homologation 2020-2022 seront pris en compte. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur **offre**, selon les prescriptions susmentionnées d'ici au **vendredi, 03 décembre 2021 au plus tard** (cachet postal) à l'ASS. On peut également envoyer des offres pour plusieurs catégories.

Nous nous tenons avec plaisir à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec nos salutations les meilleures,  
**AUTO SPORT SUISSE Sàrl**



Romain Ducret